

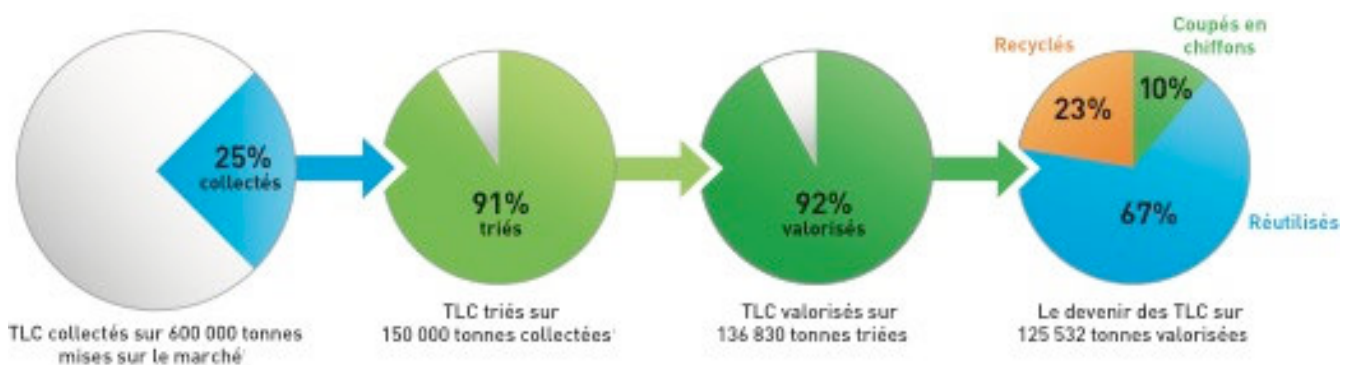
Recyclage des Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC) : le premier bilan

Comme le papier, les plastiques, le verre, les piles,... les TLC se recyclent. **Neufs ou usés, s'ils sont propres, ils doivent être déposés dans un Point d'Apport Volontaire.**

Le recyclage des TLC aujourd'hui

♦ Quelques chiffres :

- Chaque année 2,416 milliards de pièces de textiles sont mises sur le marché, ce qui représente **600 000 tonnes soit près de 10 kg par habitant.**
- La collecte et la valorisation ont **doublé depuis 2007 : 2,5 kg ont été collectés par habitant l'année dernière soit 25% du gisement potentiel.** Le volume de TLC non valorisé a lui diminué de moitié.
- Plus de **5000 enseignes** de mode participent financièrement au système au travers de leur éco-organisme Eco TLC : en moyenne, un demi-centime est versé pour chaque article mis en vente soit 14 M€.
- Plus de 200 entités collectrices participent (antennes locales d'associations, boutiques, conteneurs et déchèteries équipées). Elles représentent près de **32 000 points** où les citoyens peuvent apporter leurs TLC, qu'ils soient portables ou non. Ils tous disponibles sur www.lafibredutri.fr



Flux en 2012

♦ **Que deviennent les TLC collectés ?**

Une fois collectés, les TLC sont **réutilisés** ou **recyclés** : la partie des TLC en bon état est donnée ou revendue et les articles non réutilisables sont eux recyclés, pour développer des produits innovants.

Deux exemples concrets :

- H&M lance "close the loop", sa première collection de vêtements composée de 6 articles denim contenant des fibres recyclées issues des produits collectés.

- Le Metisse® : premier isolant thermique et acoustique fabriqué et commercialisé par le Relais fait à base de textiles destinés au recyclage spécialement sélectionnés dans ses centres de tri.

Tous concernés

Pour atteindre ces objectifs nous sommes tous concernés car le tri et la collecte des TLC génèrent des bénéfices concrets pour l'environnement, l'économie et le social :

- Trier et recycler ses TLC usagés c'est autant **de CO2 et d'eau économisés** donc moins d'impact environnemental pour la planète.

- Un kilo de TLC déposé, c'est moins de coût de traitement des déchets, des ressources économisées, plus de **valeur réintroduite dans le circuit** des TLC ou vers d'autres secteurs de l'économie (ex : Bâtiment, Automobile,...)

- Un kilo de TLC déposé, c'est plus de vêtements accessibles à ceux qui en ont besoin, pour créer du **lien social, de l'activité** et donc des emplois.

Pour cela adoptez le geste utile

Donnez-les à vos proches, vendez-les sur des braderies, dans des magasins de vêtements d'occasion, sur des sites internet spécialisés, organisez ou participez à des réunions « spécial fringues » où des copines s'échangent leurs vêtements.

Un site pratique : www.lafibredutri.fr avec toutes les informations et conseils pour trier les articles dont vous n'avez plus besoin et la carte des points qui collectent sur l'ensemble du territoire. Des astuces et des idées sont également présentées toutes les semaines sur la page [Facebook](#) de la Fibre du tri.

Demain

L'objectif de la filière des TLC pour la période 2014 – 2019 est de **doubler la collecte, le tri et la valorisation des TLC usagés**. C'est-à-dire :

- Ne plus jeter de TLC dans les ordures ou le bac de tri mais les apporter à un point d'apport ;
- Passer de 2,5 kilos par an et par habitant à près de **5 kilos** collectés pour être traités ;
- Trouver de nouvelles solutions pour absorber les matières issues du recyclage des TLC ; et ainsi atteindre **moins de 2%** d'élimination d'ici à 2019.

Eco TLC

Lauriane Tiard - Responsable Communication
Tél : 01 40 15 05 35 - l.tiard@ecotlc.fr

Information et relations presse

Aplus Communication – Frédéric Halbrey
Tél : 01 48 78 21 20 – 06 62 14 81 86 - apluscomm@wanadoo.fr